2 FORMULAIRES CERFA



DEMANDE DE DÉROGATION

POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION

DF STIES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESFÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

Titre 1 du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des désognitions définies au 4° de l'arricle L. 411-2 du code l'environnement portant aur des espèces de fissue et de flore assuvages protégées

manufacture of a residence of the second of
A VOTRE DENTILE
Nom et prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales): Commune de Montreuil-Bellay
Nom et prenom du mandatoire (le cas échéant) :
Adresse : 2 Rue de la Mairie
Commune: Montreuil-Bellay
Code postal: 49260
Nature des activités : Etablissement public, collectivité territoriale décentralisée, dotée de la personnalité
morale qui est à la base de l'organisation administrative françoise.
Qualification:
11) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est parté

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

ESPECE ANIMALE CONCERNEE	
Nom scientifique	Description (1)
	Describitor (1)
Nom commun	
BII - Reptiles	
Padardis muralis	Destruction d'habitat de repos et de reproduction de l'espèce
Lézard des murailles	(hales, fourrés, friche, prairie mésophile)
Lacerta bilineato bilineato	Destruction d'habitat de repos et de reproduction de l'espèce
Lézord è deux raies	(hoies, fouriés, friche, prairié mésophile)
82 - Disegux	
Cisticola juncidis	Destruction d'habitat de reproduction et de repos de l'espèce (praine
Cisticole des joncs	de tauche)
Sylvia borin	Destruction d'habitat de reproduction et de repus de l'espèce
Fauvette des jardins	(haies, fourrés)
Soxicola rubicola	Destruction d'habitat de reproduction et de repos de l'espèce
Tarier pâtre	(haies, fourrés)
Chloris chloris	Destruction d'habitat de reproduction et de repos de l'espèce
Verdier d'Europe	(haies, fourrés)
Linaria cannabina	Destruction d'habitat de reproduction et de repus de l'espèce
Linotte mélodieuse	(haies, fourrés,)
Carduelis carduelis	Destruction d'habitat de reproduction et de repos de l'espèce
Cnardonneret élégant	(naies fourés,)

后。\$P\$\$P\$ 14 \$P\$			
Protection de la faune ou de la flore	Prévention de dommages aux forêts		
Sauvetage de spécimens	Prévention de dommages aux eaux		
Conservation des habitats	Prévention de dommages à la propriété		
Etude écologique	Protection de la santé publique		
Etude scientifique autre	Protection de la sécurité publique		
Prévention de dommages à l'élevage	Motif d'intérêt public majeur		
Prévention de dommages aux pêcheries	Détention en petites quantités		
Prévention de dommages aux cultures	Autres		
Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération. l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Aménagement de la ZAC des Coteaux du Thouet (Logements, EHPAD) (cf. dossier CNPN) Suite sur papier libre			

COUNTRY SUMPLY MATURE OF THE MICHAUTET OF THE	TIEDE TERM DY ACTIVIATION OF PROPERTY BOARD
	vorable à la reproduction et/ou au repos
begindanorriccisor.	
Suite sur papier libre	
I GIVE LE EST LA GUALIFIC ASION DES PERSONNES EN	ADRAM LES OPERATIONS
Formation initiale en biologie animale X Naturel Biodivers Formation cantinue en biologie Préciser	
Autre formation Préciser	
Préciser la période Démarrage des travaux ou la date : des espèces animales p	en dehois de la période d'activité et de reproduction protégées à enjeux, soit entre octobre et mars
Régions administratives : Pays-de-la-Loire Départements : Maine-et-Loire (49) Cantons : Doué-la-Fontaine Communes : Montreuil-Bellay	KON ON DE DRUGRADATION
PAYORABLE"	ALTERATION ON DE LA DEGRACIATION, GRELLES SCHI ICE CONCERNEE DANS LID ÉTAT DE CONSERVATION
sur la population de l'espèce concernée : Cf. chapitres 7, du dossier de demande de dérogatio	X Préciser: Cf. chapitres 7, du dossier de demande de dérogation s les mesures prises pour éviter tout impact défavorable
Suite sur papier libre	
transmission du bilan à la DREAL Pays-de-la-Loire/Service Biodiv Un suivi des mesures compensatoires sera mis en place à n+1 s flore seront réalisés pendant 5 ans, puis un passage tous les 5 s Pays-de-la-Loire/Service Biodiversité et à la DDT du Maine-et-Lo * cocher les cases correspondantes La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. elle garantit un droit d'accès	compte-rendu de visite et bilan du suivi à la fin du chantier avec ersité et à la DDT du Maine-et-Loire. Sur une durée de 30 ans. Trois passages faune et deux passages ans entre n+10 et n+30 avec transmission des bilans à la DREAL
et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.	Marc BONNIN
THEMA Environnement - ECHOCHIROS	Vaptembre 2021